



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9

Annecy, le 11 octobre 2007

COMMUNIQUE AUX MEDIAS

J – 1

«Pour une PAC adaptée aux territoires»

Le Grenelle de l'Environnement constituera une base de travail essentielle dans la réflexion autour de la réforme de la politique agricole commune.

Les agriculteurs seront prêts à répondre aux attentes de la société, dans la mesure où les objectifs sont réalistes et les mesures d'accompagnement pertinentes.

L'agriculture de montagne est fondée sur l'élevage et la production d'herbe. Avec les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) et les Indications Géographiques Protégées (IGP) les conditions de production des agriculteurs sont draconiennes et respectent l'environnement.

La refondation de la PAC est l'occasion de s'interroger :

- Malgré les effets d'annonce, quelle sera la volonté réelle de soutenir le développement rural et l'agroenvironnement ?
- Comment passer réellement d'une prime historique à la production, à une prime à l'hectare ou à l'actif (*emploi*) ?
- Quelle politique développer pour maintenir des exploitations à taille humaine sur l'ensemble du territoire ?
- Comment rémunérer les aménités (*exemple pièges à carbone*) et les services à la société (*maintien de la bio-diversité, entretien des paysages, etc...*) ?

Nous attendons de la future PAC qu'elle prenne en compte la dimension territoriale et qu'elle soit l'occasion d'un véritable contrat de confiance entre la société et les agriculteurs.

Rappel : les médias destinataires du communiqué de presse sont cordialement invités au **barbecue** du Grenelle Off de 12 heures à 14 heures le 12 octobre 2007 à l'**Espace Rencontre à Annecy le Vieux**

Les agriculteurs prendront toute leur place en étant force de proposition pour que ce Grenelle débouche véritablement sur des mesures concrètes.

Contact : Jean Claude CROZE (06 25 05 05 95)

Source : FDSEA Haute-Savoie

Le vendredi 12 octobre 2007 à ANNECY LE VIEUX